



INTERPOL

## FICHE PRATIQUE

# *Renforcement des capacités et formation*

Le renforcement des capacités et la formation font partie intégrante de la mission d'INTERPOL, qui est de promouvoir la coopération policière internationale.

Avec des programmes en présentiel et par voie numérique, nous permettons aux professionnels de l'application de la loi du monde entier d'acquérir et de mettre en pratique de nouvelles compétences pour lutter contre la criminalité internationale. Nos activités ont également pour but d'améliorer les performances institutionnelles.

Nous nous employons à doter les professionnels de l'application de la loi de nos pays membres des connaissances, compétences et bonnes pratiques nécessaires pour relever les défis d'aujourd'hui en matière de sécurité et pour améliorer les performances des institutions auxquelles ils appartiennent.

Chaque année, dans le monde entier, des milliers de fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi bénéficient de nos initiatives en matière de renforcement des capacités et de formation – 11 000 d'entre eux environ ont ainsi été formés durant la seule année 2019. Grâce aux ressources d'apprentissage numérique disponibles par l'intermédiaire de l'Académie virtuelle d'INTERPOL, ces initiatives bénéficient à ceux qui en ont le plus besoin, là où ils en ont besoin, même en temps de crise.

Nous veillons à ce que les formateurs soient certifiés et à ce que les normes soient mises en œuvre dans l'ensemble de l'Organisation, garantissant ainsi le plus haut degré de qualité de service tout en promouvant la parité hommes-femmes et le respect des droits de l'homme. Nous nous associons également à des organismes publics et privés en vue de mettre à profit leurs compétences de pointe et de nous assurer que nos formations continuent à répondre aux besoins.

### ► ACTIVITÉS DE FORMATION

- Lancée en 2020, l'Académie virtuelle d'INTERPOL offre un éventail très complet de ressources d'apprentissage numérique à la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi. Elle propose des formations adaptées au rythme de chacun ou dispensées par des formateurs, ainsi que des webinaires éducatifs et une plateforme d'échange des connaissances.
- Formations destinées aux Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) INTERPOL : Le Programme sur les capacités policières d'INTERPOL vise à renforcer les compétences du personnel des B.C.N. en matière d'utilisation des systèmes, bases de données et notices de l'Organisation, ainsi qu'à assurer le respect de ses normes de protection des données et de ses règles juridiques.
- Formations portant sur la criminalité spécialisée : Des formations, en salle et en ligne, consacrées à des domaines de criminalité spécialisés et à des outils d'aide aux enquêtes sont régulièrement dispensées à l'appui des trois Programmes mondiaux de l'Organisation : Antiterrorisme, Cybercriminalité, et Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité. Citons, à titre d'exemple, la traite des êtres humains, la piraterie maritime, le terrorisme, la gestion des frontières et la criminalistique.

### ► RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Des programmes très complets de renforcement des capacités adaptés aux besoins régionaux visent à impulser des changements positifs au niveau individuel et institutionnel, tout en développant l'utilisation des capacités policières d'INTERPOL afin de lutter de manière plus efficace contre la criminalité transnationale. D'une durée de plusieurs mois ou années, ils réunissent des secteurs et pays concernés afin de tirer parti de la coopération internationale. ►

## Renforcement des capacités et formation

### ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

INTERPOL s'engage à promouvoir la parité entre les femmes et les hommes dans le cadre des services chargés de l'application de la loi ainsi qu'une démarche tenant compte des questions de genre au sein de la profession. Des spécialistes de ces questions pilotent la conception et la réalisation des actions de formation, parmi lesquelles des séminaires sur le leadership destiné au personnel féminin des services chargés de l'application de la loi, des programmes de mentorat et des études sur l'incidence du genre sur la criminalité et les services chargés de l'application de la loi.

### ► DROITS DE L'HOMME

L'article 2 du Statut de l'Organisation consacre le respect des droits de l'homme, aussi les programmes de renforcement des capacités et de formation d'INTERPOL sont-ils axés sur le cadre international en la matière, sur une démarche fondée sur les droits de l'homme dans le travail de police et sur le respect de ces droits à INTERPOL.

### ► SYSTÈME QUALITÉ APPLICABLE AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET À LA FORMATION

Tous les programmes respectent les normes énoncées dans le Guide INTERPOL pour une formation efficace, les directives applicables à l'ensemble de l'Organisation et les cadres de référence de la Direction du Renforcement des capacités et de la Formation (CBT) relatifs aux droits de l'homme et à la prise en compte des questions de genre en matière de renforcement des capacités. Tous les formateurs – appartenant à INTERPOL et externes – doivent être certifiés, tandis qu'une procédure d'agrément rigoureuse permet d'attester que les formations conçues par des partenaires extérieurs sont conformes aux normes définies par l'Organisation dans ce domaine.

### ► COLLOQUE INTERPOL DE FORMATION POLICIÈRE

Tous les deux ans, cet événement réunit des représentants des services chargés de l'application de la loi, du monde universitaire et des organisations internationales pour leur permettre de partager leurs points de vue et leur expérience.

### ► ACADÉMIE MONDIALE D'INTERPOL

L'Académie mondiale d'INTERPOL est un réseau d'établissements nationaux et régionaux spécialisés dans la formation des services chargés de l'application de la loi qui dispensent des formations approuvées par l'Organisation aux fonctionnaires de leur région. Par leur participation à une plateforme exclusive d'échange d'informations, ils contribuent également à développer les bonnes pratiques en la matière.

### Pour plus d'informations, veuillez consulter la page :

<https://www.interpol.int/fr/Notre-action/Renforcement-des-capacites>



INTERPOL

#### ► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.  
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL\_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

